


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Detry Annick ;Nossent Anne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Pour la partie micro-enseignement : Mise en pratique, intra muros, de l'acte d'enseigner au moyen d'un jeu de rôle.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Les trois séances du premier quadrimestre porteront sur la présentation de séquences de cours et de programmes. Les deux dernières séances du second quadrimestre seront consacrées à la réflexion autour des pratiques de stage, centrées sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : une séance fixant le cadre et les outils indispensables seront données à la rentrée académique, les autres séances se dérouleront au deuxième quadrimestre. L'étudiant sera amené à consigner et à choisir une thématique vécue en stage centrée sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique pour l'améliorer, chaque étudiant présentera le fruit de sa réflexion.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>1. AA 2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires. -----</p> <p>2. AA 2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes. -----</p> <p>3. AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner. -----</p> <p>4. AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques. -----</p> <p>5. AA 3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. -----</p> <p>Au terme du séminaire, l'étudiant sera donc capable :</p> <p>6.</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'observer ses classes de stages à l'aide d'indicateurs. • de confronter des apports théoriques à la réalité de terrain observée. • de concevoir et de gérer des situations d'apprentissage en tenant compte de ces apports théoriques et des critères de réussite. • de porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Pour la partie micro-enseignement : Chaque étudiant endosse tour à tour le rôle d'enseignant, d'élèves (membre d'un groupe classe) et d'observateur. Deux aptitudes de base seront travaillées : l'exposé d'une matière dans votre champ disciplinaire et l'animation d'un débat.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Chaque étudiant prépare une séquence de leçons qui servira pour un des trois stages, à l'exception de la séquence en sciences économiques qui constitue l'examen du cours de didactique.</p> <p>La note ne sera acquise qu'à condition que la partie micro-enseignement soit validée (par Madame Detry).</p> <p>Chaque étudiant produit une séquence de leçons (minimum 8 heures de cours) qui sera effectivement prestée lors d'un stage qui se déroulera après l'examen de janvier, à l'exception de la séquence en sciences économiques qui constitue l'examen du cours de didactique.</p> <p>·La séquence comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une introduction (grille d'observation de la classe, extraits travaillés du programme concerné), • le scénario méthodologique complet et précis, • le dossier du professeur (le dossier élève complété des réponses), • éventuellement les annexes au dossier de l'élève. <p>·Chaque étudiant produit (individuellement ou par groupe) une présentation brève (3/4 pages) d'un livre ou d'un chapitre d'un livre susceptible de nourrir la réflexion et la pratique du métier d'enseignant (voir listes des livres). Celle-ci sera exposée oralement lors des deux dernières séances.</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Le travail sur la séquence de cours sera obligatoirement présenté en janvier 2020. • Il n'est pas possible de reprogrammer un séminaire . Seul les travaux écrits peuvent être représentés. <p>Cours obligatoire. Présence au séminaire obligatoire. En cas d'absence à plus 25% des heures de cours, le titulaire se réserve le droit de proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen, conformément au règlement général des études (<i>Règlement général des études et des examens, approuvé par le Conseil académique du 27.05.19. Titre 4, chap. 3, section 1, article 72.</i>) La note ne sera acquise qu'<u>à condition</u> que la partie micro-enseignement soit validée.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Pour la partie micro-enseignement : L'étudiant-enseignant présente une leçon de 15 minutes, la séquence est filmée. Pendant que l'étudiant-enseignant visionne sa prestation, le groupe classe discute de la leçon et soulève les points forts, les points faibles, les pistes de remédiations sur base d'une grille d'observation. L'observateur et le titulaire du séminaire effectuent la même démarche.</p> <p>La prestation se termine par un débriefing commun, mêlant le ressenti et les observations de l'étudiant-enseignant, du groupe classe, des observateurs et les suggestions d'amélioration.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Le séminaire s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement : Chaque étudiant choisit librement un sujet. Celui-ci doit nécessairement faire partie de sa discipline et être adapté à une classe du secondaire. Le sujet choisi fait l'objet d'une leçon préparée et prestée sous forme d'exposé ou de débat.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : <u>Première séance</u> (2h):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cours de formation sociale et économique et analyse du programme. <p><u>Deuxième séance</u> (3h):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse d'une grille de préparation d'un stage en sciences humaines (formation historique et géographique). <p><u>Troisième séance</u> (3h):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et analyse de la grille d'évaluation de l'étudiant stagiaire. <p><u>Quatrième et cinquième séances</u> (4x2h):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations individuelles des étudiants sur les thèmes proposés : échanges des expériences de stage en vue de construire des outils communs. • Construction et analyse des outils. • Réflexion sur la pratique de stage. • Conclusion.

	<p>Le séminaire s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain.</p> <p>L'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sera attentif à établir des liens avec les autres cours de la formation, afin d'y trouver les informations qui pourront l'aider à construire la séquence de cours présentée pour l'examen. • consolidera les acquis obtenus lors des séances de séminaire grâce à la lecture d'ouvrages spécialisés disponibles en bibliothèques (voir liste).
<p>Autres infos</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Le micro enseignement se déroule pendant 15 heures par groupe de 12 à 15 étudiants (selon les effectifs). La présence à toutes les séances et la présentation d'une leçon permettent d'obtenir le visa qui validera la note d'examen du séminaire.</p> <p>En cas d'absence à une séance, un justificatif doit être présenté et un rattrapage à la séance d'un autre groupe peut être organisé, s'il y a encore des séances.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les séquences de cours seront élaborées soit en parallèle avec le stage (si celui-ci se déroule au premier quadrimestre), soit de manière anticipée (s'il se déroule au deuxième quadrimestre). - L'examen sera obligatoirement présenté en janvier. - Il n'est pas possible de reprogrammer un séminaire et les conditions d'évaluation de celui-ci et donc de remettre en jeu la note dans son entièreté à une session d'examen ultérieure (juin/septembre). Seul le travail écrit peut être représenté. <p>Présence au séminaire et participation à l'entièreté de chaque séance obligatoires, suspensives de la note d'examen. La note ne sera validée qu'à la condition d'avoir présenté la partie micro-enseignement.</p> <p>Il n'y a pas de séminaire de micro-enseignement organisé en juillet/août/septembre, en conséquence, la validation ou non-validation est acquise définitivement en juin</p> <p>Pour la partie accompagnement des stages :</p> <p>La seconde phase du séminaire est accessible uniquement aux étudiants qui ont réalisé, au minimum, un stage de 10 heures dans l'enseignement secondaire préalablement aux séances.</p> <p>La cote est déterminée par la présentation orale et le travail écrit. La cote est individuelle et se base aussi sur la présence active au séminaire et la prestation en séance.</p> <p>Il n'est donc pas possible de la remettre totalement en jeu à une session d'examen ultérieure puisqu'il est impossible de recréer les mêmes conditions d'évaluation, les séances n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août. Seul le travail écrit peut être représenté à une session ultérieure</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>AGES</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale)	ECGE2A	4		
Master [120] en sciences économiques, orientation générale	ECON2M	4		